

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

**CUPA**-GROUP  
Since 1892



---

Dans son leadership de responsabilité envers l'environnement, Cupa Group a parmi ses principaux objectifs la conservation de la biodiversité et du patrimoine culturel. La biodiversité est une valeur clé pour Cupa Group, en raison de la valeur qu'elle génère dans une grande partie des environnements où nos activités sont menées. C'est pourquoi nous promovons sa conservation en vue de contribuer au développement économique et social.

## Principes

- Respecter les zones protégées et à haute valeur écologique de notre environnement.
- Faire de la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité un élément clé des décisions stratégiques de Cupa Group en matière de planification, d'exploitation et d'abandon des activités de production.
- Minimiser, dans la mesure du possible, la perte de biodiversité dans les zones de travail qui nécessitent l'extension ou le développement des surfaces existantes.
- Contrôler et minimiser l'impact sur la biodiversité dans les différentes zones où l'environnement naturel peut être affecté par le développement de nos activités.
- Participer à des projets qui contribuent à la préservation de la biodiversité.
- Faire connaître et diffuser l'importance de la biodiversité et de sa conservation, tout en formant et en sensibilisant à ce sujet les employés et les autres parties prenantes de l'entreprise, à travers la transmission de bonnes pratiques et des différents enjeux en matière de biodiversité.
- Restaurer l'environnement naturel, en ayant recours, si possible, aux meilleures techniques et en préservant la valeur écologique naturelle des zones.
- Mener des revues des installations pour mesurer la performance environnementale de l'organisation en matière de biodiversité.
- Effectuer des examens de sites pour mesurer les performances environnementales de l'organisation en matière de biodiversité, avec pour objectif la mise en œuvre de ce dispositif mensuel systématique dans au moins 90 % des sites de production et d'extraction d'ici 2025, l'année de référence étant 2021.

- Augmenter de 50 % la participation aux projets de préservation de la biodiversité d'ici 2025, en prenant 2021 comme année de référence.
- Assurer un suivi régulier des indicateurs de biodiversité.



**Javier Fernández**  
PDG de Cupa Group  
9 Juillet 2021